



BUREAU DE CONSEILS CHEVAL

L'intégration de nouveaux chevaux dans un groupe existant

La détention de chevaux en groupe est certainement la forme de détention la plus adaptée à l'espèce. Elle demande cependant une bonne structuration de l'espace disponible, qui doit être suffisamment grand. Une phase particulièrement importante et critique est l'intégration de nouveaux chevaux au sein de groupes existants. Elle demande une grande expertise et un investissement de temps considérable de la part du détenteur de chevaux, des installations bien structurées ainsi que des chevaux ayant appris à se comporter conformément à l'espèce, en contact direct avec d'autres congénères.

Les chevaux ont un grand besoin de contacts sociaux directs avec leurs congénères. Pour la plupart des chevaux, la détention en groupe est recommandée pour assouvir ce besoin. Elle peut convenir à toutes les races et utilisations, à condition d'être bien conçue et gérée. Elle est particulièrement adaptée aux groupes de chevaux qui restent stables sur une longue période. Il peut arriver que certains rares chevaux soient complètement inadaptés à ce mode de détention. Ceux-ci ne devraient pas être détenus en groupe. La détention en groupe est impérative pour les jeunes chevaux d'élevage (Article 59, OPAn). Elle est également vivement recommandée pour les chevaux qui ne sont pas régulièrement montés ou attelés et qui, de ce fait, n'ont que peu de possibilités de mouvement.

Ce système de détention exige beaucoup de connaissances ainsi que du temps de la part des détenteurs pour observer les animaux. D'après la législation sur la protection des animaux, les chevaux détenus en groupes (à l'exception des jeunes individus) doivent pouvoir s'éviter ou se retirer et les stabulations ne devraient pas comporter d'impasses.

Box d'intégration

Chaque stabulation de chevaux en groupe doit être aménagée de manière à pouvoir séparer les animaux malades ou ceux que l'on veut intégrer ultérieurement. Un box pour les cas d'urgence doit être disponible ou pouvoir être facilement aménagé (fig 1). Il peut aussi servir pour temporairement loger un cheval que l'on veut intégrer dans le groupe.

Intégration dans le groupe

L'intégration de nouveaux chevaux dans un groupe est une question importante, délicate et très exigeante. Le nouveau cheval doit d'abord pouvoir s'habituer au nouvel environnement, n'ayant au départ qu'un contact visuel et olfactif avec le groupe (fig. 2 et 3). Il est avantageux de donner au nouveau cheval la possibilité de reconnaître les lieux en dehors de la présence des autres chevaux (par exemple pendant que ces derniers sont au pâturage). Ce n'est qu'ensuite que l'on mettra le nouveau cheval en présence d'un membre du groupe bienveillant et intéressé.

Lorsque les chevaux s'entendent bien, que le nouveau cheval se déplace de manière décontractée et peut s'abreuver, se nourrir et se reposer sans être dérangé, les deux chevaux peuvent par exemple être mis ensemble au pâturage. Pour faciliter l'habituation au nouvel environnement, le nouveau cheval sera d'abord mené le long de la clôture avant d'être lâché. Quand le nouveau cheval se sera bien habitué à son nouvel environnement, celui-ci pourra rejoindre le groupe avec son partenaire d'intégration, d'abord pour quelques heures pendant la journée, puis progressivement plus longtemps (fig. 4).

L'importance de l'humain

L'homme joue un rôle très important dans ce processus d'intégration. Il surveille et intervient lorsque cela s'avère nécessaire. Il décide quels chevaux s'entendent le mieux et à quel moment il peut procéder à l'étape suivante de l'intégration. Dans ce domaine, il n'existe que peu de recommandations concernant la



durée de cette phase d'accoutumance et d'intégration progressive. Cette période peut durer quelques jours ou plusieurs mois selon la nature du cheval ou la composition du groupe.

Il ne faut pas oublier qu'un cheval détenu individuellement dans un box conventionnel n'est pas habitué à se déplacer en permanence 24 heures par jour. Il peut arriver que le cheval soit au début stressé et qu'il maigrisse. La responsabilité repose sur le détenteur de bien veiller à ce que les nouveaux membres du groupe, mais également ceux qui sont en bas de la hiérarchie, puissent suffisamment s'abreuver, s'alimenter et se coucher.

Système de parrainage

En particulier pour un poulain tout juste sevré, il peut s'avérer utile de mettre le jeune cheval avec un cheval intéressé et plus âgé dans un box séparé pendant un ou deux jours. Les chevaux adultes prennent souvent volontiers un rôle de « parrain » et aident ainsi à intégrer le poulain dans le groupe.

Intégration et détention en groupe avec des chevaux ferrés ?

Même si les blessures dues à des coups de sabots ferrés sont plus graves que celles occasionnées par des pieds nus, il n'est pas possible d'exiger que tous les chevaux du groupe soient déferrés. Si le groupe fonctionne bien, le risque est faible de voir les conflits dégénérer et aller jusqu'aux coups de pieds.

La situation se présente de manière différente lors de la formation de nouveaux groupes ou lors de l'intégration d'un nouveau cheval. Chaque cheval doit alors lutter pour occuper le rang qui lui convient, ce qui peut présenter un risque considérable de blessure selon la structure de l'installation et le degré de surveillance de la part du détenteur. Chacun doit évaluer lui-même la nécessité de déférer au moins les postérieurs.

Christa Wyss

Agroscope, Haras national suisse HNS, Avenches



Fig. 1
Exemple d'un box d'intégration
(destiné également aux cas d'urgence)



Fig. 2
Premiers contacts avec le groupe



Fig. 3
Espace d'intégration muni de barreaux verticaux. Le contact est possible entre tous les membres du groupe



Fig. 4
Beaucoup d'espace au pâturage

Les textes importants et actualisés sont disponibles sur le site Internet de l'OSAV www.osav.admin.ch -> Animaux -> Bases légales et documents d'application -> Législation



BERATUNGSSTELLE PFERD

Integration von fremden Pferden in eine Gruppe

Die Gruppenhaltung von Pferden ist sicher die artgerechteste Form der Haltung. Sie setzt allerdings eine gute Raumeinteilung und genügend Platz voraus. Zudem ist die Eingliederung von neuen Pferden in bestehende Gruppen eine äusserst wichtige und kritische Phase. Sie erfordert viel Fachkenntnis und Zeit vom Pferdehalter, eine gut strukturierte Anlage sowie sozialisierte Pferde, d.h. Pferde, die gelernt haben, sich in direktem Kontakt mit Artgenossen artgemäss zu verhalten.

Pferde haben ein grosses Bedürfnis nach direktem Sozialkontakt zu Artgenossen.

Zur Erfüllung der natürlichen Ansprüche ist die Gruppenhaltung für die meisten Pferde wünschenswert. Gut geplant und betreut ist sie grundsätzlich für alle Rassen und Nutzungsrichtungen möglich. Sie eignet sich aber sicher am besten für Pferdeguppen, die über lange Zeit in ihrer Zusammensetzung stabil bleiben. Tatsächlich gibt es vereinzelt auch völlig unverträgliche Pferde. Sie sollten nicht in Gruppen gehalten werden. Gesetzlich vorgeschrieben ist die Gruppenhaltung für Jungpferde. Sehr zu empfehlen ist sie für Pferde, die nicht regelmässig geritten oder gefahren werden und somit wenig Bewegungsmöglichkeiten haben.

Die Gruppenhaltung setzt viel Fachkenntnis des Pferdehalters und Zeit, die Tiere zu beobachten, voraus. Gemäss Tierschutzverordnung müssen in Gruppenhaltungsanlagen Ausweichs- sowie Rückzugsmöglichkeiten vorhanden sein (ausgenommen für Jungpferde). Sackgassen sind zu vermeiden.

Integrationsboxe

In jeder Gruppenanlage muss die Möglichkeit bestehen, kranke oder neu zu integrierende Pferde abzutrennen. Eine Notbox bzw. Krankenbox sollte also vorhanden oder einfach einzurichten sein (Abb. 1). Diese kann gleichzeitig für die Unterbringung eines Pferdes, das neu in die Gruppe integriert werden soll, dienen.

Integration in die Gruppe

Sehr anspruchsvoll und enorm wichtig ist die vorsichtige Eingliederung neuer Pferde in die Gruppe.

Das zu integrierende Pferd soll sich zuerst an die ihm fremde Umgebung gewöhnen können und anfangs nur Sichtkontakt und später Schnupperkontakt (Abb. 2 und 3) zur Gruppe erhalten. Es empfiehlt sich, dass das Pferd die Möglichkeit erhält, die unbekannte Anlage ohne die anderen Pferde kennenzulernen (z.B. wenn sich die Gruppe auf der Weide befindet). Anschliessend wird es vorerst nur mit einem freundlichen, interessierten Mitglied der bestehenden Gruppe zusammengelassen.

Wenn sich die zwei Pferde gut verstehen, das neue Pferd entspannt wirkt und ruhig frisst, trinkt oder sich ausruht, kann das Paar gemeinsam auf die Weide gelassen werden. Zur besseren Raumorientierung wird der Neuling zuerst dem Zaun entlang geführt, bevor er zusammen mit dem zweiten Pferd frei gelassen wird. Wenn sich das neue Pferd gut an diese Situation gewöhnt hat, kann es tagsüber zusammen mit dem Integrationspferd stundenweise und schliesslich schrittweise immer länger in die Gruppe gebracht werden (Abb. 4).

Der Mensch ist wichtig

Der Mensch spielt im Integrationsprozess eine wichtige Rolle. Er überwacht und schreitet ein, wenn es nötig ist. Er entscheidet, wann es Zeit für den nächsten Schritt ist und welche Pferde gut zusammenpassen. Es gibt kaum Empfehlungen, wie lange eine Angewöhnungsphase bzw. schrittweise Integration dauern muss. Je nach Pferd und je nach Gruppe kann dies zwischen einigen Tagen und einigen Monaten dauern.

Es darf nicht vergessen werden, dass ein Pferd aus konventioneller Boxenhaltung nicht an die ständige



Bewegung während 24h/Tag und den direkten Sozialkontakt mit Artgenossen gewöhnt ist. Zu Beginn kann ein solches Tier daher emotional und konditionell überfordert sein und abmagern. Der Pferdehalter muss daher unbedingt gut beobachten, ob insbesondere das neue Gruppenmitglied, aber auch die rangtiefen Tiere der Gruppe ausreichend fressen, trinken und ruhen können.

Götti-System :

Gerade bei frisch abgesetzten Fohlen kann es hilfreich sein, den jungen Neuling zuerst mit einem interessierten älteren Pferd während 1-2 Tagen separat aufzustellen. Erfahrene erwachsene Pferde übernehmen oft gerne eine Art «Götti-Rolle» und helfen so, das Fohlen in die Gruppe zu integrieren.

Integration und Gruppenhaltung mit beschlagenen Pferden ?

Grundsätzlich muss bei Pferden in Gruppenhaltung nicht zwingend auf den Hufbeschlag verzichtet werden, auch wenn die Folgen eines Huftrittes mit Eisen natürlich schwerwiegender sind als diejenigen eines Trittens unbeschlagener Hufe. In einer gut funktionierenden Gruppenhaltung ist das Risiko ernster Auseinandersetzungen mit Schlagverletzungen jedoch klein.

Anders sieht die Situation bei der neuen Zusammenstellung einer Gruppe oder bei der Integration eines fremden Pferdes in eine bestehende Gruppe aus. Hier werden Rankämpfe ausgefochten, was je nach Individualität der beteiligten Pferde, je nach Gestaltung der Anlage und je nach Überwachung durch den Pferdehalter das Verletzungsrisiko erhöht. Jeder Pferdehalter muss selber abwägen, ob er für diese Zeit zumindest die hinteren Eisen der Pferde entfernen möchte.

*Christa Wyss
Agroscope,
Schweizer Nationalgestüt SNG, Avenches*

Die stets aktualisierten Gesetzes- und Verordnungstexte sowie weitere Informationsschriften sind online abrufbar unter:

www.blv.admin.ch -> Tiere -> Rechts- und Vollzugsgrundlagen -> Gesetzgebung



Abb. 1
Beispiel einer flexiblen Not-, oder Integrationsbox



Abb. 2
Erstes Kennenlernen der bestehenden Gruppe



Abb. 3
Integrationsbereich mit vertikalen Stangen. Der Kontakt zu allen Gruppenmitgliedern ist möglich



Abb. 4
Viel Platz auf der Weide